



Le professeur Denis Lywood (debout) et M. Jiri Vasa, de l'Unité d'ingénierie biomédicale de l'Université Queen's, près de l'appareil qui interprète les mouvements oculaires et permet aux invalides de communiquer avec un ordinateur.

tion de l'oeil, la touche que l'utilisateur regarde.

3) Un voyant placé à côté de chaque touche s'allume afin de permettre à l'utilisateur de contrôler l'exactitude de l'appareil.

4) L'utilisateur actionne la machine à écrire ou le terminal en soufflant dans

un tube spécial qui ressemble à une paille.

Cette opération peut être complétée à une vitesse telle qu'un usager habitué peut taper de 20 à 30 mots à la minute.

La méthode permettant au dispositif de communication par lecture des mouvements oculaires d'identifier les touches sur lesquelles l'utilisateur fixe son regard se fonde sur le principe de la réflexion différentielle des ondes lumineuses qu'émettent l'iris et la sclérotique.

M. Vasa souligne que la facilité, la précision et la vitesse d'utilisation sont les principaux critères qu'ont retenus les concepteurs.

De petits solénoïdes placés sur le clavier actionnent les touches d'un terminal IBM 2741 ou d'une machine à écrire Selectric qui ont déjà servi pour d'autres appareils conçus dans cette série. La machine Selectric a été choisie parce qu'elle permet d'utiliser une bande de papier continue et parce que sa tête d'impression amovible permet de changer rapidement de caractères et même d'utiliser des têtes qui comportent des symboles mathématiques.

Comme il n'est pas nécessaire de changer de terminal ou de machine à écrire, ces appareils peuvent également servir à des personnes ne souffrant d'aucune invalidité.

### Entretiens Inde-Canada sur la coopération nucléaire

Un communiqué du 2 août émis conjointement par les Gouvernements du Canada et de l'Inde déclarait que les entretiens Inde-Canada tenus à Ottawa du 29 au 31 juillet étaient la continuation des consultations bilatérales, qui s'étaient déroulées à New Delhi en novembre 1973, et faisaient suite à l'invitation que le premier ministre du Canada avait faite au premier ministre de l'Inde.

La délégation indienne était dirigée par M. Kewal Singh, secrétaire des Affaires étrangères (sous-ministre), ministre des Affaires extérieures, secondé par M. U. Bajpai, haut-commissaire de l'Inde à Ottawa. Outre ses entretiens avec M. A.E. Ritchie, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI, M. Kewal Singh a rencontré le premier ministre, M. Trudeau, le secrétaire d'État aux

Affaires extérieures, d'alors M. Mitchell Sharp, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

Bien qu'on ait eu des échanges utiles sur les priorités du développement économique de l'Inde et sa réaction aux énormes problèmes créés par la hausse mondiale des prix de l'énergie, des engrais et des vivres, les discussions ont surtout porté sur les arrangements de coopération nucléaire et sur la différence d'attitude des deux gouvernements envers l'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques.

On s'est employé, durant les réunions, à explorer les divergences afin d'arriver à un terrain d'entente sur lequel la coopération pourrait se fonder à l'avenir. Certains des points qu'il a fallu aborder ne se prêtaient guère à une solution rapide et la première série de

réunions devrait donc être considérée comme exploratoire et comme un premier pas dans la voie menant à une entente. Les deux parties se sont déclarées satisfaites que les échanges de vues sur ces questions difficiles se soient déroulés dans une atmosphère franche et amicale.

Les discussions ont clairement révélé que le Canada et l'Inde se préoccupent vivement des conséquences néfastes de la prolifération des armes nucléaires, tant sous la forme d'un accroissement des arsenaux nucléaires par les puissances nucléaires actuelles que sous celle de l'acquisition d'armes nucléaires par les autres États. Les deux pays comptent participer activement aux discussions internationales concernant la non-prolifération des armements nucléaires.

A la lumière de ces discussions, on prévoit la tenue d'une réunion subséquente.

Le Canada a exprimé l'espoir que l'Inde contribue au succès des efforts déployés sur la scène internationale en vue de consolider et d'améliorer les perspectives de non-prolifération en s'abstenant, jusqu'après 1975, de tout autre essai, du moins tant que la Conférence en vue de réviser les clauses du Traité sur la non-prolifération n'aura pas été tenue et que les gouvernements n'auront pas eu l'occasion d'en examiner et d'en appliquer les recommandations.

En ce qui concerne la coopération au développement, le Canada maintient sa décision antérieure de suspendre sa coopération dans le domaine nucléaire pour concentrer son aide, au cours de la présente année, dans ceux de l'agriculture et de l'alimentation.

### Îles artificielles pour l'exploration de la mer de Beaufort

Près d'une douzaine de plates-formes seront construites dans les eaux peu profondes de la mer de Beaufort en 1974-1975, afin de permettre des travaux de prospection d'une ampleur extraordinaire. On y mettra en application des techniques mises au point il y a deux ans pour faciliter l'exploration des gisements pétrolifères dans l'Arctique. Actuellement, on procède à la construction de cinq îles artificielles en se basant sur l'expérience acquise l'année dernière lors de la constructi-